PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 5 SEPTEMBRE 2017 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur André Poirier, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Madame Valérie Guénette, conseillère au siège numéro 6

Sont également présents:

Monsieur Ali Ayachi, inspecteur municipal (quitte à 19 h 45) Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

<u>Absence</u>

Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par la conseillère Valérie Guénette régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2017-09-05, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller André Poirier que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en ajoutant le point suivant: les journées de la culture et en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Poirier that the agenda proposed to the members is adopted by adding the following subject: «*les journées de la culture*» and by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 5 septembre 2017 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

- 1. Ordre du jour agenda
- 2. Procès-verbal minutes
- 3. Période de questions question period

Urbanisme/Inspection

- 4. Dépôt du compte-rendu de la séance du CCU / CCU meeting minutes
- 5. Demande de dérogation mineure lot 5 807 878/ Minor derogation
- 6. Demande d'autorisation à la réalisation d'un projet de construction d'une station de traitement des eaux usées lot #4 512 123 / Authorization request
- 7. Demande d'intervention Bell / request
- 8. CPTAQ dossier du mois (0955-53-2540) / monthly files

Administration

- 9. Correspondances
- 10. Offre d'achat de RPM Transit pour les lots #3 511 203 et 3 511 207 / Purchase offer

- 11. Rémunération lors du scrutin 2017 / Salary for electoral personnel
- 12. Soumission Panneau afficheur de vitesse amovible (PAVA) / Quote for permanent speed display panel
- 13. Dons & publicités / donations & publicity (Ploughmen's Assoc., Terry Fox, Fondation du Val-Saint-François-Marche dons, Paroisse Sainte-Bibiane, La Maison Aube-Lumière, Parc historique de la Poudrière, Centre d'Art de Richmond, The Record, L'Étincelle)

Voirie

- 14. Soumissions Déneigement / snow removal tenders
- 15. Soumissions Rechargement sur le chemin Galbraith / Tenders for gravelling on Galbraith Road
- 16. Fauchage des bords des chemins / Roadside grass cutting
- 17. Débrousaillage / Brush cutting
- 18. Résolution respectant les modalités du programme «Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)» pour élaboration des plans et devis / Resolution regarding the condition of a grant program
- 19. Résolution respectant les modalités du programme «Redressement des infrastructures routières locales» / Resolution regarding the condition of a grant program

Hygiène du Milieu

- 20. Appel d'offres Collecte, transport, et enfouissement des matières résiduelles / Call for tenders garbage pickup, transport and landfill site
- 21. Récupération des feuilles mortes / fall leaf pickup

Factures

22. Factures / Bills

Varia

23. Les journées de la culture / cultural days

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2017-09-05, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 7 août 2017;

Il est proposé par le conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, d'adopter le procès verbal du 7 août 2017.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the August 7th, 2017 council meeting;

It is proposed by councillor Poirier, seconded by councillor Garrett to adopt the minutes of the August 7th, 2017 council meeting such as received.

Période de questions : 2017-09-05 aucun visiteur

Compte-rendu de la séance du CCU: 2017-09-05, 3 Le Conseil prend connaissance du compte-rendu de la séance du Comité Consultatif d'Urbanisme, tenue le 30 août 2017, déposé par l'inspecteur municipal.

Sur proposition de la conseillère Valérie Guénette, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte le compte-rendu et les recommandations du CCU, suite à la séance tenue le 30 août 2017; que le compte-rendu soit déposé aux archives de la Municipalité.

Moved by councillor Guénette, seconded by councillor Garrett, it is resolved that Council adopts the minutes and the recommendations of the urban planning committee following the meeting of August 30th, 2017, tabled by the municipal inspector; that these minutes will be filed in the archives of the municipality.

Dérogation mineure : 2017-09-05, 4 **Attendu que** Madame Ginette Chamberland du 17, route 143 souhaite normaliser l'implantation de deux

bâtiments accessoires sur sa propriété soit : un bâtiment agricole et une remise;

Attendu que l'article 7.6 du règlement de zonage numéro 2008-08 du Canton de Melbourne oblige les bâtiments accessoires d'avoir une marge avant de 22,9 m, ce qui n'est pas le cas actuellement;

Attendu que Madame Chamberland présente une demande de dérogation mineure permettant l'implantation d'un bâtiment agricole et d'une remise soit à une distance de 20,60 m et 12,57 m respectivement au lieu de 22,90 m; la dérogation est de 2,6 m pour le bâtiment agricole et 10,33 m pour la remise;

Attendu que le Comité Consultatif d'Urbanisme a évalué qu'une autorisation pourrait être donnée en raison de l'impact minime qu'aurait une telle implantation (des bâtiments accessoires) sur cette zone et que cette recommandation a déjà été acheminée au Conseil municipal pour décision lors de la séance régulière du 5 septembre 2017;

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Valérie Guénette, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise la demande de dérogation mineure de Madame Ginette Chamberland au 17, route 143, concernant l'implantation d'un bâtiment agricole et d'une remise soit à une distance de 20,60 m et 12,57 m respectivement au lieu de 22,90 m sur la propriété.

Mrs. Ginette Chamberland, (17, route 143) wishes to regulate the placement of two accessory buildings, namely: an agricultural building and a shed; whereas, in section 7.6 of the zoning by-law 2008-08 of the Township of Melbourne, the accessory buildings must have a front margin of 22,9 m, which is not currently the case; whereas she has submitted a request for a minor exemption to allow the placement of an agricultural building and a shed at a distance of 20,60 m and 12,57 m respectively instead of 22,90 m; the derogation is 2,6 m for the agricultural building and 10,33 m for the shed; whereas the CCU committee judged that the authorization should be given for the reason that the impact of the placement of these accessory buildings is minor in this zone.

It is moved by councillor Garrett, seconded by councillor Guénette, and resolved to authorize the application of Mrs. Ginette Chamberland for a minor dispensation with regards to the placement of an agricultural building and a shed on her property at 17, route 143.

Demande d'autorisation à la réalisation d'un projet de construction d'une station de traitement des eaux usées - lot 4 512 123 : 2017-09-05, 5 Attendu qu'Ernst & Young inc. a mandaté la firme CIMA+ à la conception du projet de remplacement d'un système de traitement des eaux usées existant à l'Aire de Service de Melbourne;

Attendu que ce projet comprend la désaffectation des ouvrages et des équipements du système de traitement existant, l'installation de l'ensemble des ouvrages et des équipements composant le traitement primaire et secondaire ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment technique;

Attendu que le dépôt de la demande d'autorisation, en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, nécessite un certificat du greffier ou du secrétaire-trésorier de la Municipalité attestant que la Municipalité ne s'oppose pas à la délivrance de cette autorisation;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Valérie Guénette, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne ne s'oppose pas à la délivrance d'un certificat d'autorisation pour la réhabilitation du système de traitement des eaux usées de l'immeuble ayant pour numéro de lot 4 513 126; que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer un certificat à cet effet.

Whereas Ernst & Young inc. commissioned CIMA+ to design a replacement system for the existing wastewater treatment system at the "Aire de Service de Melbourne"; whereas this project includes the dismantling of the existing structures and equipment, the installation of all the new equipment and the construction of a new technical building; whereas the filing of the application for authorization under section 32 of the "Loi sur la qualité de l'environnement" requires a certificate from the secretary-treasurer of the municipality certifying that the municipality does not object to the issuance of the authorization;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Guénette, it is resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne does not object to the issuance of a certificate of authorization for the rehabilitation of the wastewater treatment system of the «Aire de Service de Melbourne» with the lot number 4 513 126; that the Council authorizes the director general/secretary-treasurer to sign a certificate to that effect.

Demande d'intervention Bell: 2017-09-05, 6 Sur proposition du conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve le prolongement de la ligne pour une nouvelle construction au 410 chemin Garrett (projet # H61947) selon le document déposé par Bell Canada le 25 août 2017.

Moved by councillor Poirier, seconded by councillor Langeveld, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to approve the extension of the line for a new construction at 410 Garrett Road (Project # H61947) according to the document filed by Bell Canada August 25th, 2017.

CPTAQ dossier du mois: 2017-09-05 La correspondance relative aux dossiers du mois (0955-53-2540) a été déposée et expliquée par l'inspecteur municipal. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the municipal inspector.

Correspondances: 2017-09-05 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 8 août au 5 septembre 2017, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from August 8th till September 5th, 2017 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Offre d'achat de RPM Transit pour les lots #3 511 203 et 3 511 207 : 2017-09-05, 7 Attendu que la compagnie RPM Transit a fait une offre à la Municipalité du Canton de Melbourne pour les lots # 3 511 203 et 3 511 207;

Attendu que la compagnie s'entend à procéder à élargir ses activités et envisage de se porter acquéreur des lots 3 511 203 et 3 511 207 de la Municipalité du Canton de Melbourne et du lot 3 511 204 du Comité de promotion industrielle de Richmond;

Il est proposé par le conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité

Que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la compagnie RPM Transit quant aux lots 3 511 203 et 3 511 sur le chemin Keenan;

Que l'offre est de 60 000 \$ pour les deux lots;

Que les coûts de l'acte notarié et de l'arpentage seront défrayés par l'acheteur;

Que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière sont autorisés à signer tous les documents pour et au nom de la Municipalité.

Whereas RPM Transit has made an offer to the Township of Melbourne for lots # 3 511 203 and 3 511 207; whereas the company intends to expand its activities and wishes to acquire lots 3 511 203 and 3 511 207 of the Township of Melbourne and lot 3 511 204 of the «Comité de promotion industrielle de Richmond»;

It is proposed by councillor Poirier, seconded by councillor Langeveld, and resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne accepts the offer from the company RPM Transit regarding the purchase of the lots 3 511 203 and 3 511 on Keenan Road; that the purchase price is 60 000\$; that the costs of a notarized act and the land surveyor will be paid by the buyer; that the mayor and the director general/secretary treasurer are authorized to sign all the documents for and in the name of the municipality.

Rémunération du personnel électoral pour les élections générales du 5 novembre 2017: 2017-09-05, 8 Considérant que des élections générales pourraient être tenues le 5 novembre 2017 et qu'en vertu de l'article 88 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le conseil d'une municipalité peut établir de nouveaux tarifs de rémunération du personnel électoral;

Considérant que la rémunération du personnel électoral représente un tarif en deçà du salaire minimum;

Considérant qu'il est de plus en plus difficile de recruter du personnel électoral pour des raisons salariaux;

Considérant que ce Conseil croit opportun d'établir de nouveaux tarifs pour les salaires du personnel électoral;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu que les nouveaux salaires du personnel électoral, à compter de 2017, soient modifiés, et ce, selon le tableau suivant :

RÉMUNÉRATION LORS D'ÉLECTION GÉNÉRALES 2017

POSTE	SALAIRE DEMANDÉ (liste de 852 électeurs)	SALAIRE ACCORDÉ SELON LA LOI	SALAIRE ACCORDÉ SELON MAMOT
Présidente d'élection	1 450\$	952\$	1 429\$
Secrétaire d'élection (le ¾ du Prés)	1 087,50\$	714\$	1 071,75\$
Formation	Payer à l'heure	13\$/séance	Abolie
Réviseur	16\$/heure	13\$/heure	15,75\$/heure
Secrétaire commission de révision	16\$/heure	12\$/heure	15,75\$/heure
Agent réviseur	14\$/heure	10\$/heure	13,50\$/heure
Scrutateur BV et BVA	15\$/heure	119\$/jour	14,06\$/heure
Scrutateur BVA	Abolie	99\$/jour	Abolie
Scrutateur dépouillement du VA	Abolie	33\$/jour	Abolie
Secrétaire BV et BVA	14\$/heure	87\$/jour	13,50\$/heure
Secrétaire BVA	Abolie	74\$/jour	Abolie
Secrétaire dépouillement du VA	Abolie	33\$/jour	Abolie
Préposé à l'information	15\$/heure	94\$/jour	14,06\$/heure
Prés. table de vérification BV et BVA	12\$/heure	119\$/jour	11,25\$/heure
Président table de vérification BVA	Abolie	99\$/jour	Abolie
Membre table de vérification BV et BVA	12\$/heure	87\$/jour	11,25\$/heure
Membre table de vérification BVA	Abolie	74\$/jour	Abolie
Substitut	50\$/jour	0\$	0\$

du scrutin**

RÉMUNÉRATION S'IL N'Y A PAS DE SCRUTIN

POSTE	SALAIRE DEMANDÉ	SALAIRE ACCORDÉ SELON LA LOI	SALAIRE ACCORDÉ SELON MAMOT
Présidente d'élection Secrétaire d'élection (le ¾ du Prés)	860\$ 645\$	569\$ 426,75\$	854\$ 640,50\$
(pas de révision)			

Whereas municipal general elections will be held on November 5th, 2017 and that in virtue of article 88 of the *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, the council of a municipality can establish salaries for the electoral staff; whereas the suggested salary for electoral staff represents a rate below minimum wage; whereas it is harder and harder to recruit electoral staff; whereas council considers it important to establish new rates for the salary of the electoral staff;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller and resolved that the new salaries for the electoral staff, for 2017, are modified and that according to the table above.

Soumission - Panneau afficheur de vitesse amovible (PAVA) : 2017-09-05 Le point est reporté à une séance subséquente du Conseil. / This point is postponed to a future session of this Council.

Publicités/dons: 2017-09-05, 9 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

50 \$
100 \$
100 \$
750 \$
82 \$ + taxes (pub)
149 \$
79 \$ + taxes (pub)

Moved by councillor Miller seconded by councillor Langeveld, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

Soumission - déneigement du chemin Fortier : 2017-09-05, 10 Monsieur Julien Lessard a déposé une offre de services pour le déneigement du terrain de stationnement de l'Hôtel de Ville et une partie du chemin Fortier (3 199 \$) pour la saison 2017-2018.

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu d'accepter l'offre de services de Monsieur Julien Lessard pour le déneigement 2017-2018 du terrain de stationnement de l'Hôtel de Ville et une partie du chemin Fortier selon les conditions de l'offre déposée par M. Lessard en date du 5 septembre 2017.

Mr. Julien Lessard tabled an offer for the 2017-2018 snow removal at the town hall and for a section of Fortier Road (3 199\$);

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Miller, it is resolved to accept Mr. Lessard's offer for the 2017-2018 snow removal contract at

the town hall and for a section of Fortier Road as described in a document tabled September 5th, 2017.

Soumission - déneigement du chemin de la Rivière : 2017-09-05, 11 Les Entreprises F.G. Inc. a déposé une offre de services pour le déneigement 2017-2018 des chemins Gunter et de la Rivière à 8 140 \$ (plus taxes);

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller André Poirier, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de Les Entreprises F.G. inc. pour la saison 2017-2018 pour le déneigement (chemins Gunter et de la Rivière), telle que décrite dans la soumission déposée en date du 29 août 2017.

Les Entreprises F.G. Inc. tabled an offer for the 2017-2018 snow removal for the River and Gunter Roads at 8 140\$ (plus taxes);

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Poirier, it is resolved to accept the offer of Les Entreprises F.G. Inc. for the 2017-2018 snow removal for the River and Gunter Roads as described in the offer tabled August 29th, 2017.

Soumissions - Projet «rechargement chemin Galbraith»: 2017-09-05, 12 La Municipalité a reçu deux soumissions concernant le projet de rechargement avec un granulat ardoise concassée 0-3/4", sur le chemin Galbraith, afin d'y améliorer l'état de la chaussée;

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil accepte la soumission la plus basse des deux soumissions conformes, soit celle de Jim Coddington à 12,94\$(avant taxes) par tonne métrique pour la fourniture de 4 000 tonnes métriques d'un granulat ardoise concassée 0-3/4" (transport inclus), au rechargement du chemin Galbraith.

The municipality received two tenders for the project to gravel Galbraith Road with crushed slate 0-3/4" to improve the condition of the road bed.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved to accept the lowest of the two conforming tenders for the purchase of 4 000 metric tons of crushed slate 0-3/4" (transport and delivery included), that of Jim Coddington at 12,94\$ (before taxes) per metric ton.

Fauchage des bords des chemins: 2017-09-05, 13 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller André Poirier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise un deuxième fauchage des bords des chemins municipaux à Monsieur Marc Morin de St.-François-Xavier-de-Brompton, et ce, selon les termes de l'offre déposée aux archives.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Poirier, it is resolved that Council authorizes a second mowing of the grass along the municipal roadsides to Mr. Marc Morin of St.-François-Xavier-de-Brompton in accordance with the terms of the offer filed in the archives.

Débroussaillage : 2017-09-05, 14 Sur proposition du conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité d'autoriser jusqu'à une quarantaine d'heures de travaux relatifs au débroussaillage des abords des chemins municipaux aux *Les Entreprises Philippe Berthelette*, et ce, selon les termes de l'offre déposée aux archives.

Moved by councillor Poirier, seconded by councillor Langeveld, it is resolved to authorize up to forty (40) hours of work related to the clearing of brush along the municipal roads to *Les Entreprises Philippe Berthelette* according to the terms of the offer filed in the archives.

Résolution respectant les modalités du programme «Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)» à l'élaboration des plans et devis : 2017-09-05, 15 Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention auquel la MRC du Val-Saint-François a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Attendu que la Municipalité souhaite demander une dérogation concernant le type d'interventions prévues au ponceau #P-MEL-03-05 soit le remplacement du ponceau au lieu des travaux de protection aux extrémités du ponceau;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller André Poirier, il est résolu unanimement et adopté par le Conseil que la Municipalité du Canton de Melbourne demande une dérogation concernant le type d'interventions prévues au ponceau avant de présenter une demande d'aide financière pour élaborer des plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Whereas the Township of Melbourne wishes to submit a request of financial assistance available from the *ministère des Transports du Québec* for the preparation of plans and specifications for improvements to the local road network 1 and 2; whereas the interventions referred to in the application for financial assistance were deemed to be in conformity with the modalities of application of the program; whereas the municipality wishes to request a change concerning the type of operation planned for the culvert # P-MEL-03-05 that of work on the protection of the culvert ends to the replacement of the culvert;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Poirier, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne requests a change to the type of intervention on the culvert #P-MEL-03-05 prior to applying for financial assistance to develop plans and specifications within the framework of the program "Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)".

Résolution respectant les modalités du programme «Réhabilitation du réseau routier local» : 2017-09-05, 16 Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne a pris connaissance des modalités d'application du Volt - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration au réseau routier local de niveaux 1 et 2:

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention auquel la MRC du Val Saint-François a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Pour ces motifs, sur la proposition de la conseillère Valérie Guénette, appuyée par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité et adopté que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Whereas the Township of Melbourne wishes to submit a request of financial assistance available from the *ministère des Transports du Québec* for improvement of the local road network 1 and 2;

Moved by councillor Guénette, seconded by councillor Garrett, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne authorizes the presentation of a request of financial assistance and confirms its

commitment to do the work according to the terms established within the framework of the program "Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)".

Collecte, transport et enfouissement des matières résiduelles: 2017-09-05, 17 Sur proposition de la conseillère Valérie Guénette, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil approuve les documents concernant l'appel d'offres à la collecte, le transport et l'enfouissement des matières résiduelles d'une période de trois (3) ou de cinq (5) ans (selon l'option choisie par la Municipalité); que le Conseil autorise la publication de l'appel d'offres dans le journal L'Étincelle et sur le site internet www.seao.ca concernant le contrat sur les matières résiduelles.

Moved by councillor Guénette, seconded by councillor Miller, it is resolved that Council approves the documents for the collection, the transport, and the disposal of garbage for a three (3) or five (5) year period (according to the option chosen by the Municipality); that Council authorizes the publication of a call for tenders in the local newspaper, l'Étincelle, and on the internet site www.seao.ca concerning the contract for garbage removal and disposal services.

Collecte de feuilles d'automne 2017 : 2017-09-05, 18 Attendu que la MRC du Val-Saint-François offre déjà une collecte des feuilles mortes, aux différents points de dépôt;

Attendu que la MRC du Val-Saint-François offre également aux municipalités la possibilité d'acheter, 0,25 \$ l'unité, des sacs en papier pour le ramassage des feuilles mortes;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité:

De participer à la collecte des feuilles mortes de la MRC du Val-Saint-François et le point de dépôt est à l'Hôtel de Ville;

D'offrir aux citoyens, s'inscrivant à l'avance, la possibilité d'une collecte porte-à-porte les vendredis précédant chaque collecte;

De mettre à la disponibilité de la population, et ce, sans frais, des sacs en papier biodégradable.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved to participate in the programme for the pickup of dead leaves with a depository point at the town hall; to authorize a door to door pick up for those citizens requesting this service; and to offer the biodegradable paper bags free of charge to the citizens.

Factures: 2017-09-05, 19 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 142 859,97 \$) et des chèques émis (montant : 10 955,16 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller André Poirier que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptés et\ou payés.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (142 859,97\$) and the payments issued (10 955,16\$) to each Council member;

It is proposed by councillor Garrett, seconded by councillor Poirier that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia - Les journées de la culture 2017 : 2017-09-05 Le conseiller Simon Langeveld informe les autres membres du Conseil que la Société

d'histoire du comté de Richmond a une activité prévue durant les journées de la culture les 29 et 30 septembre et le 1^{er} octobre. L'activité sera le lancement d'un livre, sur trois jours, où les visiteurs auront l'occasion de rencontrer l'auteur, Nick Fonda, pour dédicace de son livre et pour lecture de son nouveau livre intitulé «Richmond Now & Then».

Councillor Langeveld informs the other members of council that the Richmond County Historical Society has an activity planned during the cultural days scheduled for September 29th and 30th and October 1st. The activity is a three day book launch where visitors will have the opportunity to meet the author, Nick Fonda, for book-signing and readings of his new book entitled "Richmond Now & Then".

Levée de la séance : 2017-09-05, 20 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par la conseillère Lois Miller que la séance soit levée à 20 h 55. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 2 octobre 2017.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Miller that this meeting be closed at 8:55 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday, October 2nd, 2017.

James Johnston	Cindy Jones
Maire	Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 5e jour du mois de septembre de l'an deux mille dix-sept.

James Johnston Maire